



CRR

Certificat Restreint de Radiotéléphonie

> PROGRAMME

Connaissances de base : **(en anglais et en français)**

- Les différents types de services,
- Les différents types de communications,
- Les différents types de stations,
- Connaissances élémentaires des fréquences et bandes de fréquences,
- Connaissances élémentaires du but et de la composition du code ATIS et de son lien avec l'indicatif d'appel,
- Allocation des voies,
- Connaissances élémentaires des règlements et des publications existants.

Connaissances pratiques :

- Equipement radio,
- Antennes,
- Alimentation électrique,
- Procédures de communication.

> LIEUX DE FORMATION

- Agence nationale des fréquences
(www.anfr.fr - Tél : 01 45 18 72 72).

> OBJECTIFS

Le titulaire d'un CRR peut manœuvrer les stations de bord des navires dont l'installation radioélectrique est optionnelle.